Paris Biotech Santé

FACTURE N°005/2026

Destinataire

CERES BRAIN
37 boulevard Berthier
75017 Paris

Paris le 12 février 2026

Réf. : convention d'incubation : 01/09/2019 - avenant 1 : 21/07/2021 - avenant 2 : 20/12/2021

Description	Montant en euros
Dépenses directes engagées par Paris Biotech Santé pour le compte de CERES BRAIN pendant la période d'incubation du 01/09/2019 au 15/02/2022 :	
20 364,00 HT	
Déduction de la facture PIA n°019/2020 du 17/09/2020 réglée le 03/11/2020 :	
15 000 HT	
Total dû 5 364,00 € HT Total dû 6 436,80 € TTC	
Montant total HT 3èmecompte	1 788,00
TOTAL TTC à payer	**2 145,60**
dont TVA à 20 % déductible lors du règlement	357,60

Paris Biotech Santé . Faculté de Médecine Paris Cité . 24, rue du Faubourg Saint Jacques.75014 PARIS . Tél. : 01 53 10 53 50
facturation@parisbiotechsante.org . APE : 7022Z . Siret : 434 969 317 00024

Paiement par virement bancaire à réception de facture

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est suceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. (art. D 441-5 du code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)

code bancaire	code guichet	numéro de compte	Clé RIB
10278	06500	00020651301	47
IBAN	FR7610027806500000206513014 7		
BIC	CMCIFR2A		